

PROGRAMME DE FORMATION



PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION:

Les premiers secours en santé mentale apprennent comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale



PUBLIC :

Toute personne souhaitant :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale,
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

PRÉREQUIS :

Maitriser la langue française - Avoir 18 ans minimum



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et communiquer de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs

MOYENS & MÉTHODES :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Echange d'expérience



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Début de formation : Test de positionnement de début de formation du participant
- Pendant la formation : Quiz, mise en situation, exercice d'application
- Fin de formation : Test de positionnement de fin de formation, tour de table, questionnaire de satisfaction

SANCTION DE LA FORMATION :

- Attestation de formation
- Attestation de secouriste PSSM
- Certificat de réalisation PSSM
- Guide PSSM (support pédagogique)
- Remise de support pédagogique en main propre ou par mail



DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION :

2 jours soit 14h en présentiel (2 jours consécutifs ou discontinus sur une quinzaine)

PROGRAMME DE FORMATION



PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

DÉLAI D'ACCÈS :

Selon le calendrier en cours, merci de prendre contact avec nos services.



NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S MINIMUM ET MAXIMUM :

de 8 personnes minimum à 12 personnes maximum

INTERVENANT(E)S :

Expert(e)s métiers du domaine professionnel



DATES :

À définir

LIEU :

À définir

COÛT PAR JOUR :

Intra-entreprise : 950€ HT, soit 1140€ TTC / groupe



CONTENU :

DEMI-JOURNÉE 1

Introduction et aperçu des sessions + test positionnement DEBUT formation

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
 - Cadre des premiers secours en santé mentale
 - Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
 - Signes et symptômes
 - Interventions

DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
- Signes et symptômes
- Interventions

PROGRAMME DE FORMATION



PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
 - Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
 - Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
 - Crise après un événement traumatisant : Présentation – Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
 - Signes et symptômes
 - Interventions

DEMI-JOURNÉE 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
 - Signes, symptômes
 - Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)



ACCESIBILITÉ :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), KODEVELOP peut proposer des aménagements pédagogiques et/ou ergonomiques. Merci de contacter notre référente handicap.

CONTACTS:

Accueil : 05 86 30 08 32 - contact@kodevelop.fr

Responsable de formation et référente handicap : Karine FARINEAU - 06 14 83 90 17 - karine@kodevelop.fr